

## Comité de bridge de la Vallée de la Marne

### Assemblée Générale électorale du 28/11/2018

#### Procès-verbal

Rémy DIVOUX, président du Comité, déclare ouverte la séance à 19 heures.

Sur les 2271 voix convoquées, 1839 voix sont présentes ou représentées, soit 80,9%.

#### 1) Rapport moral (Rémy Divoux)

- Nouveaux présidents de clubs : bienvenue aux nouveaux présidents :

Jean-Pierre Kajoulis (Claye-Souilly)

Jean-Luc Mestas (Trèfles Vincennois).

Michel Saint Sevin (BC Léon Gamme)

Bruno Planche (Boissy-Saint-Léger).

- Effectifs : le nombre de licenciés du comité en fin d'exercice était de 2271 (dont 104 licences gratuites) et 81 scolaires contre 2371 (dont 151 licences gratuites) et 51 scolaires pour l'exercice précédent, soit une baisse globale de 2,9%. Cette évolution est comparable à celle de l'ensemble des licenciés de la FFB.

- Activité :

- la participation aux compétitions (fédérales + comité) a été en baisse de 3%.

- la fréquentation des clubs a diminué elle aussi (notamment -7% pour les Rondes de France)

- le comité comptait 33 clubs au 31/08/2018, suite à la disparition du club de Noisy-le-Sec. Les clubs de Paris-Est et Charenton sont en cours de fusion, du fait de l'absence de disponibilité de locaux pour Paris-Est (J. Boutboul remercie le club de Charenton pour sa coopération).

- Situation financière : La situation reste saine. Voir intervention D. Mazaleyrat et Y. Capdevielle.

- Tournoi du comité : L'organisation et le lieu du tournoi ayant été satisfaisants, Rémy propose d'organiser le prochain tournoi du comité dans les mêmes conditions.

- Formation moniteurs : une formation est proposée cette année. Elle sera dispensée par Pascal Ringuet (durée 4 journées, coût 230 euros par personne). Informations et inscriptions auprès d'Annick Abitbol).

- Travaux Quai de la Marne : la circulation sera interdite en journée pendant certaines périodes assez prolongées. Une copie du courrier informatif de la commune de Joinville sera envoyée aux présidents de club et insérée sur le site du comité.

- Informations FFB suite au dernier conseil fédéral.

- Elections : Patrick Bogacki a été élu président de la FFB lors de la dernière AG électorale.

*A noter* : R. Divoux fait maintenant partie de la commission des finances et de la commission des marchés.

- Licenciés : baisse de 2,5% des effectifs (env. 87.000, dont 84% de seniors, 10% d'adultes et 6% de jeunes).

- Situation financière de la FFB : La situation financière reste fragile. Bilan très légèrement positif pour l'exercice 2017/2018. Disponibilités pour investissement très limitées.

- Siège : La problématique du siège reste à l'étude : travaux à réaliser (coût élevé) ou changement de lieu.

- Trophée Crédit Mutuel : il sera reconduit cette saison.

- Dossier Ministère de la Jeunesse et des Sports : un dossier a été présenté pour faire admettre le bridge en tant que discipline sportive. En cas d'agrément de la part du ministère, la FFB devra créer des entités régionales correspondant aux régions administratives. Les statuts des clubs et des comités devront être modifiés en conséquence.

- Arbitrage : à noter qu'une information erronée avait été fournie concernant "l'enchère hors tour" à l'occasion de la mise en place du nouveau code d'arbitrage. Il convient donc de retenir que les dispositions concernant "l'enchère hors tour" n'ont en réalité pas changées (=> partenaire privé de parole jusqu'à la fin des enchères).

**L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le rapport moral.**

**2) Rapport financier (Dominique Mazaleyrat et Yves Capdevielle)**

Les pages synthétiques du document présentant la situation financière du comité ont été diffusées peu après l'envoi de la convocation (le bilan complet est établi par la société ACOFI). Ces pages 22 à 24 concernent le compte de résultat pour l'exercice du 01/09/2017 au 31/08/2018. Les personnes qui souhaitent recevoir le document complet par mail peuvent en faire la demande auprès d'Annick Abitbol.

Les disponibilités au 31/08/2018 étaient de 78.124 euros sur le compte d'épargne et 112.093 euros sur le compte bancaire à diminuer des dettes à court terme pour un montant de 27.608 euros. L'exercice du 01/09/2017 au 31/08/2018 présente un solde positif de 16.746 euros, une fois déduits les amortissements en cours.

A noter :

- une baisse des recettes sur les compétitions : -2,8% sur l'ensemble des compétitions fédérales et comité (214.000 euros pour 220.057 euros lors de l'exercice précédent).

- un engagement pour retraites équivalent à 34.780,72 euros. Cet engagement va augmenter au fil des ans avec l'ancienneté des deux salariés. Cet engagement n'a jamais été provisionné dans les comptes du comité mais il est largement couvert par les avoirs du comité, même après déduction des amortissements cumulés.

**L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le rapport financier.**

**3) Désignation du vérificateur aux comptes pour l'exercice du 01/09/2018 au 31/08/2019**

Le cabinet ACOFI est reconduit à l'unanimité.

#### **4) Rapport de la Commission du Calendrier et des Compétitions (Jean-Pierre Enard).**

- Composition de la commission : pas de changement

- Travaux de la commission :

- établissement des règlements des compétitions.

- établissement du calendrier qui a été prêt dès le mois de juin cette année.

A noter les difficultés pour la constitution du calendrier :

- très peu de WE disponibles pour les finales de ligue. Une réflexion nationale est en cours pour éventuellement supprimer les finales de ligue des épreuves Promotion, les compétiteurs à ce niveau pouvant souvent trouver ces épreuves trop "chronophages".

Accession directe en finale nationale envisagée (ce qui s'est déjà fait par le passé).

En attente de décision.

- du fait de la proportion importante de seniors, peu de personnes s'inscrivent aux séances de compétition en soirée, pourtant nécessaires pour les personnes actives, d'où un déséquilibre dans les sessions.

- la salle du comité ayant une capacité maximale de 24 tables pour des raisons de sécurité, il est parfois nécessaire d'organiser des demi-finales qui éliminent peu d'équipes, et qui pourraient donc sembler superflues de prime abord...mais les règles de sécurité doivent impérativement être respectées.

#### **5) Rapport de la Chambre Régionale des Litiges d'Arbitrage.**

RAS cette année. Donc tout va bien.

#### **6) Rapport de la Commission Régionale d'Ethique et de Discipline (Samuel Rozenberg).**

La commission a eu à traiter cette année un cas de tricherie (modification de résultats de données de tournois de club après la fin des tournois).

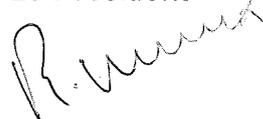
La commission a fait preuve d'une certaine clémence en suspendant le coupable pour une durée de 24 mois dont 15 mois avec sursis. Il va de soi que la sanction aurait été beaucoup plus lourde en cas de récidive ou pour des épreuves plus sensibles (comité ou ligue).

#### **7) Questions diverses**

**Hors réunion : Il est rappelé que conformément à l'article 16 du titre VIII des statuts du comité, la prochaine assemblée générale électorale se tiendra en 2019.**

**Aucune question complémentaire n'étant posée et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.**

Le Président



Rémy DIVOUX

Le Secrétaire Général



Yves CAPDEVIELLE